



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 1 de 8

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

CONTEGA IQ

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Adhésifs, produits d'étanchéité

###### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MOLL bauökologische Produkte GmbH	
	proclima	
Rue:	Rheintalstraße 35 - 43	
Lieu:	D-68723 Schwetzingen	
Téléphone:	+49 (0) 6202 2782-0	Téléfax: +49 (0) 6202 2782-21
e-mail:	info@proclima.com	
e-mail (Interlocuteur):	info@proclima.com	
Internet:	http://www.proclima.com	
Service responsable:	info@proclima.com	

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

###### Caractérisation chimique

Adhésif à base de copolymère d'ester acrylique

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

###### Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

###### Après inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

###### Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

###### Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 2 de 8

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### **Après ingestion**

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

NE PAS faire vomir.

Appeler un médecin en cas de malaise.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Jet d'eau pulvérisée. Mousse, Poudre d'extinction

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie Vêtement de protection.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Protection individuelle: voir rubrique 8

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Assurer une aération suffisante.

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Évacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 3 de 8

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).  
Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

##### **Information supplémentaire**

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit sec. Humidité relative de l'air (%): 50  
Température de stockage recommandée: à température ambiante (21°C)  
Conserver à l'écart de la chaleur.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

aucune/aucun

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Tenir à l'écart de: Forte chaleur, Humidité

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

##### **Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **Contrôles techniques appropriés**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### **Mesures d'hygiène**

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### **Protection des yeux/du visage**

Modèles de protection oculaire recommandés: Lunettes à monture

##### **Protection des mains**

Utilisation de gants de protection, Porter les gants de protection homologués

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Épaisseur du matériau des gants: Aucune information disponible.

Temps de pénétration (durée maximale de port): Aucune information disponible.

##### **Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

##### **Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 4 de 8

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide  
Couleur: bleu foncé  
Odeur: sans odour

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

#### Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: non déterminé

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

#### Inflammabilité

solide: non déterminé

gaz: non déterminé

#### Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

#### Température d'auto-inflammabilité

solide: non déterminé

gaz: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

#### Propriétés comburantes

Cette information n'est pas disponible.

Pression de vapeur: non déterminé

Densité: non déterminé

Hydrosolubilité: pratiquement insoluble

#### Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Teneur en solvant: Aucune information disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 5 de 8

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### **10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

##### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

##### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

##### **10.4. Conditions à éviter**

Aucune information disponible.

##### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

##### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

aucune/aucun

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

###### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

###### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

##### **12.1. Toxicité**

Aucune information disponible.

##### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Difficilement biodégradable.

##### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

##### **12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

##### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

non applicable



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 6 de 8

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

déchets non dangereux

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit**

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour le nettoyage: Eau (avec détergent)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport fluvial (ADN)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### **Transport maritime (IMDG)**

##### **14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

##### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 7 de 8

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive  
2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

(Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### CONTEGA IQ

Date de révision: 15.05.2020

Page 8 de 8

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
CLP: Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures,  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
EC50: Effectice concentration, 50 percent  
DNEL: Derived No Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*